

SEANCE DU 29 06 01

le Conseil municipal de Saint Martin Le Gréard, se réunit au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mr LAMORT Philippe.

Convocation : 22 Juin 2001

Affichage : 22 Juin 2001

Etaient présents : Mr LAMORT, Mme BLAIZOT, Mr FOSSEY, Mr HAMEL, Mme DORANGE, Mr GERMAIN, Mr LAVALLE, Mr ROQUIER, Mr LEPREVOST.

Absents : Mr PALMER, Me ESNAULT pouvoir a Mr LAMORT

Secrétaire de séance : FOSSEY Yves

Approbation de la réunion précédente.

Après lecture du compte rendu de la réunion précédente, Le procès-verbal est approuvé et signé de tous les membres présents.

Etude des devis pour la réfection de la charpente et la toiture du presbytère .

Afin de réaliser les travaux de couverture et de charpente du presbytère, Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, les devis demandés à différentes entreprises.

Après délibération, Conseil Municipal, unanime, donne son accord pour demander a l'entreprise PICOT Daniel de Saint Martin le Gréard et a l'entreprise GOSSELIN Alain de Saint Martin le Gréard de réaliser les travaux pour un montant de total, (les deux entreprise cumulées), de 188019.55 F/TTC.

Règlement des frais scolaires.

Le conseil municipal, unanime, donne son accord au maire pour régler les frais scolaires pour l'école de MARTINVAST.

Le conseil municipal autorise le virement 2060 F.

Questions diverses.

Intervention des Jardins du Bocage pour l'entretien des caniveaux, et taille des haies.

Remplacement pour les vacances de Mme ROULLAND Estelle.

Programme travaux du CCDD.